



Achat immobilier avec un ami

Par **maxouG**, le **01/08/2015** à **11:57**

Bonjour,
Je vous expose mon projet qui est le suivant :

Ma femme ferait un crédit avec un ami pour acheter un terrain, je ferais partie de ce crédit pour des raisons d'assurance, mais étant sans emploi actuellement je ne peux pas prétendre à emprunter.

Une fois ce terrain acheté, nous allons construire une maison avec un apport personnel (ma femme et moi).

Le but étant que je rachète les parts du crédit de notre ami après la construction et avoir retrouvé un emploi.

Quelles sont les solutions juridiques pour garantir ces conditions.
Si plusieurs solutions possibles, quelle serait la plus simple et la moins onéreuse ?

Merci par avance de vos réponses

Bien cordialement

Par **youris**, le **01/08/2015** à **12:56**

bonjour,
la maison construite sur un terrain appartient au propriétaire du terrain.
êtes-vous mariés sous le régime légal ?
pour racheter les parts du crédit, il faut l'accord du prêteur et de l'emprunteur mais cela ne modifie pas la propriété du bien.
je vous conseille de consulter un notaire.
salutations

Par **maxouG**, le **01/08/2015** à **13:04**

oui je suis marié sur le régime de la communauté

Par **youris**, le **01/08/2015** à **13:28**

donc ce n'est pas votre épouse qui achète mais la communauté puisque le principe de ce régime c'est que les biens acquis par les époux pendant le mariage ainsi que les revenus (notamment ceux résultant du travail) sont communs.

Par **maxouG**, le **01/08/2015** à **13:39**

d'accord merci pour cette précision.
quelles sont les solutions pour retiré complètement notre ami du credit et du bien ?

Par **youris**, le **01/08/2015** à **15:27**

que votre ami ne participe ni l'emprunt et ni à l'achat du bien.